

Source :

DE SOUZA Robert, « Dernières conclusions », 12/02/1923, *L'Eclaireur de Nice*, (Archives Municipales, Nice).

« Pays naturel des fleurs, pays de culture florale, la Côte-d'Azur n'offre pas dans ses villes la moindre idée de cet épanouissement. Ni dans leurs jardins publics, ni dans la décoration de leurs rues et maisons, ni dans leurs fêtes, ni dans la vente dispersée en plein air, le visiteur, qui s'attend à ce que mille et mille fleurs l'éblouissent avec le soleil ne rencontre les merveilles qu'il espérait.

Pour remédier à cette déception, j'ai proposé trois actions convergentes :

- développement des fleurs dans les jardins existants
- développement des jardins, car leur insuffisance est notoire
- développement des fêtes de fleurs sous une forme vraiment artistique et décorations florales de la ville.

Une création quinquennale ou triennale des grandes « Florales » de la Côte d'Azur, par une manifestation périodique plus éclatante, ferait l'objet comme le Carnaval d'une organisation particulière et d'une propagande universelle.

J'ai préconisé pour atteindre ce but l'union de tous les intéressés : autorités municipales et départementales, horticulteurs professionnels, amateurs jardinistes, sociétés horticoles, associations touristiques.

L'effort commun viserait, par une « exposition permanente » de fleurs, à transformer nos jardins, suivant des dispositions qui renouvelleraient leur aspect, d'une pauvreté et d'une laideur reconnues.

Cette exposition serait conçue sur le modèle de Bagatelle.

On se préoccuperait en outre de créer :

- Avec l'aide du Conseil municipal, des éventaires et des charrettes de bouquetières pour la vente des fleurs dans les rues et des décorations florales pour certaines voies publiques.
- Avec l'aide du Comité des fêtes, des concours pour fenêtres et façades fleuries ;
- Avec l'aide financière de la Chambre Climatique et avec l'aide technique du Comité d'Embellissement et d'Extension, des modèles de jardins, d'après nos maîtres de l'art et d'après les amateurs éclairés ».